



## COMPTE RENDU du CTL du 27 avril 2015

Lors de ce CTL, la Direction a dû retirer de l'ordre du jour les points concernant le DUERP et le PAP (plan annuel de prévention). En effet lors du dernier CHSCT ces points n'ont pu être abordés compte tenu de la lourdeur de l'ordre du jour. Ils seront donc réexaminés lors du CHSCT du 1er juin et en suivant lors du CTL du 18 juin. Pour information, ce sont des sujets qui généralement sont traités entre les mois de décembre et février.....Nous vous laissons juges....

Après les traditionnelles mais non moins nécessaires liminaires, auxquelles le Président ne répond même pas sur les points locaux, et l'approbation des PV des précédents CTL, les débats ont été ouverts sur les points suivants :

### ❖ Vidéo protection et centrale à badges au CFP de Prades

Des plans de sécurisation du CFP de Prades nous ont été détaillés.

La mise en place d'une centrale à badges, qui consiste à l'installation de portes avec un système d'ouverture par badges (comme sur les sites de la Côte Vermeille, d'Arago et d'Escarguel), permettra de séparer les espaces publics des espaces réservés au personnel.

La mise en place de vidéo protection devrait permettre de sécuriser les abords immédiats, le hall d'entrée, l'accès à l'enregistrement et le hall d'accueil au 1<sup>er</sup> étage. Les images seront enregistrées et permettront une consultation à posteriori. Ce système ne servira donc de prévention que par l'affichage qui en sera fait à l'attention du public. L'installation d'un moniteur de contrôle dans le bureau du chef de service est à l'étude et est en attente d'une réponse de la DISI pour la connexion.

D'autres points de vigilance ont été soulignés par les élus en CTL : l'accès au parking privé, l'absence de vitre de protection à la banque accueil et la réception des régisseurs.

### ❖ Extension du système de vidéo protection à la Côte Vermeille

Cette extension consiste en l'installation d'une caméra extérieure permettant de visualiser le parking situé à gauche du perron ainsi que le trappon, une caméra intérieure pour l'utilisation du trappon et un écran de contrôle dans le logement du gardien.

Solidaires Finances Publiques demande la mise en place d'un vigile aux périodes fortes de réception. La vidéo protection ne permet pas une intervention rapide et directe en cas de problème. La direction veut bien regarder le coût et les prérogatives afférentes au vigile mais se pose des questions sur l'intérêt : « y-a-t'il eu des incidents graves qui auraient nécessité un vigile ? »...

Est-on obligé d'attendre systématiquement qu'il y ait un événement dramatique pour agir ???

Solidaires Finances Publiques dénonce l'installation de systèmes de vidéo protection pour pallier au manque d'effectif. Cependant, ces dispositifs peuvent permettre d'apporter une sécurisation de plus en plus sollicitée par les agents, même si son application reste préventive. C'est pour cela que Solidaires Finances Publiques s'est abstenue sur ces points soumis au vote.

## ❖ Présentation de l'outil informatique APPCVT

Ce logiciel d'initiative locale permet de centraliser un ensemble d'information à destination des agents. Il permet de mettre à jour les coordonnées figurant dans l'annuaire, de consulter et de s'inscrire aux formations proposées par le CHS-CT, de déposer une fiche de signalement et d'en visualiser son traitement, de s'inscrire sur le planning des visites médicales auprès du médecin de prévention, de demander des billets de train. Cet outil peut être abondé d'autres fonctionnalités si besoin. Comme l'ensemble des logiciels d'initiative locale, il est en cours d'étude auprès de la DG pour une éventuelle mutualisation.

## ❖ Questions Diverses

- SFP 66 a demandé communication de la synthèse locale sur la revue des missions : actuellement rien n'est sorti et la volonté de la Direction est de faire à minima.
- Création d'une cellule NPAI à la Direction : chargée d'apporter son soutien au CFP de Cerdagne dans le cadre du besoin de recouvrement des produits locaux et fiscaux. Cette cellule composée de 2 agents et renforcée ponctuellement par un EDRA, recherche les adresses des NPAI du centre de Saillagouse et impacte directement Hélios et Gaïa contact. Cet un essai pourrait ou non être pérennisé.
- Une réflexion est en cours sur l'éventuel transfert de l'Enregistrement de Prades sur la Côte Vermeille. La Direction attend le mouvement définitif de mutation pour prendre sa décision. En effet la personne en charge de l'enregistrement ayant obtenu une promotion est susceptible d'être mutée et personne n'étant spécifiquement formé à ce métier (pas le temps, pas les effectifs, pas la volonté du chef de service...)...vous comprenez bien vers quoi l'on tend !!!!
- Enregistrement suite, mais ce coup-ci c'est de Perpignan dont il s'agit et de son rattachement aux SPF. Les agents s'inquiétant des règles de transfert qui seront appliquées, la Direction va se pencher sur la question, mais en tout état de cause le transfert ne serait prévu que pour 2017. Concernant l'audit organisationnel effectué, il fait ressortir la nécessité d'avoir 2 agents pour effectuer la relance des défaillants et apurer les quelques 10 000 fiches décès non traitées depuis 2009. Or le compte n'y est pas et le manque à recouvrer est plus que conséquent, ce que reconnaît le Directeur !!!
- Concernant la volonté de la DG de promouvoir la télédéclaration, il est aberrant de supprimer l'assistance informatique dans le même temps !!! Ainsi c'est M MIXERAS qui devient Monsieur Réponse A Tout !!!
- Concernant la campagne de mutation à venir, SFP avait demandé de faire paraître dans la note de campagne la totalité des postes vacants du département. Après réflexion, la Direction a décidé que **NON!!! Alors ne vous limitez pas sur vos fiches de vœux et demandez bien tous les postes que vous désirez .....**
- Et pour finir, la campagne IR. S'il était de tradition de présenter la note de campagne aux OS dans un point de l'ordre du jour d'un CTL en amont de la dite campagne (information officielle donc...), cette année la Direction innove en nous en parlant en questions diverses sur demande de vos représentants !!!  
Une fois de plus la Direction n'a pas voulu tenir compte des remarques formulées par vos OS lors du bilan de la campagne précédente ou de groupe de travail. Ainsi aucune harmonisation départementale quant aux horaires d'ouverture des différents sites (la Côte vermeille restera donc fermée les mercredi et vendredi après-midi), des dispositifs de réception téléphonique variant d'un SIP à l'autre...  
Nous avons alerté la Direction sur les tensions qui risquent une fois encore de ressurgir et de l'affluence en réception qui risque d'exploser. Nos têtes pensantes ont bien pris note mais ne sont pas inquiets pour autant !!!

**Alors agents de la DDFIP 66 : « SEMPRE ENDAVANT MAI MORIREM »**